

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI, 10 NOVEMBRE 2020 À 19 H**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM PAR LE GREFFIER
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS DESTINÉE AU PUBLIC
4. APPROBATION - PROCÈS-VERBAL DU 13 OCTOBRE 2020
5. DÉPÔT DE DIVERS DOCUMENTS
Le conseil municipal prend acte du dépôt de divers documents, à savoir :
 - DM - certificat du greffier - 400, rue du Village;
 - DM - certificat du greffier - 176 et 180, rue Deschamps;
 - DM - certificat du greffier - 632, rue Notre-Dame;
 - DM - certificat du greffier - 243, boulevard Brien;
 - DM - certificat du greffier - 10, rue Boivin;
 - Bilan annuel des investissements et des grandes réalisations de la Ville de Repentigny (déposée séance tenante);
 - États comparatifs des investissements au 30 septembre 2020 et projection au 31 décembre 2020 et états comparatifs des revenus et dépenses au 30 septembre et projection au 31 décembre 2020;
 - CE - 2020-10-06 - procès-verbal;
 - CE - 2020-10-08 - procès-verbal;
 - CE - 2020-10-20 - procès-verbal;
 - CE - 2020-07-07 - procès-verbal;
 - CE - 2020-07-09 - procès-verbal.
6. DOSSIERS D'URBANISME
 - 6.1 Dérogation mineure
 - 6.1.1 DM - Évolution Architecture / M. Éric Riendeau – 176 et 180, rue Deschamps - lot 1 754 191 - 2020 - 0534 - (UDD-LD)
 - 6.2 DM et PIIA
 - 6.2.1 DM et PIIA - Château La Belle Époque / Massicotte Maloney Architectes – 400, rue du Village - lot 2 097 385 - 2020 - 0545 - (UDD-LD)
 - 6.2.2 DM et PIIA - Luminaires Repentigny / Enseignes Louis-Philippe – 243, boulevard Brien - lot 2 147 150 - 2020 - 0532 - (UDD-LD)
 - 6.2.3 DM et PIIA - M. Jonathan Martel / Guy-Ann Michaud Technologue en Architecture – 10, rue Boivin - lot 2 385 923 - 2020 - 0530 - (UDD-LD)
 - 6.3 PIIA
 - 6.3.1 PIIA - Groupe Immobilier RB / BG Architectes – 269 et 271, rue Notre-Dame - Lots 1 752 437 et 1 752 438 - 2020 - 0601 (UDD-LD)
 - 6.3.2 PIIA - Vertige Architecture / Mme Nathalie Delorme et M. Martin Saint-Louis – 365, boulevard de L'Assomption - Lot 2 147 780 - 2020-0591 (UDD-LD)
 - 6.3.3 PIIA - M. Jean-François Durand / Michel Durand Architecte – 1067, boulevard de L'Assomption - Lot 5 839 303 - 2020-0590 (UDD-LD)
 - 6.3.4 PIIA - M. Maxime Frenière-Simard / Archipro – 913, rue Grosbois - lot 2 386 576 - 2020 - 0592 (UDD-LD)
 - 6.3.5 PIIA - M. Joël Dubé / Architecture La Cabane – 93, rue Jasmin - lot 2 387 855 - 2020 - 0593 (UDD-LD)

- 6.3.6 PIIA - M. Gaétan Prud'Homme – 499-501, rue du Village - Lot 5 096 389 - 2020 - 0600 (UDD-LD)
- 6.3.7 PIIA - Dentisterie Hanok/Bergeron Thouin Associés Architectes - 421, rue Notre-Dame - lot 2 144 479 - 2020-0063 (UDD-LD)

7. AFFAIRES COURANTES

- 7.1 2020-CP-168 - Octroi de contrat pour les travaux de reprofilage de fossés sur le chemin de la Savane - 2020-0570 (GI-IG)
- 7.2 2020-CP-149 - Octroi de contrat pour la réfection du système d'alimentation d'urgence à la station de purification de l'eau (SPE) - 2020-0571 (GI-CR)
- 7.3 2019-SP-191 - Renouvellement de contrat - Entretien ménager pour l'Hôtel de Ville - 2020-0556 (TP-AB)
- 7.4 2020-SI-133 - Octroi du contrat - Fourniture et installation d'une enseigne numérique sur le site de l'Espace culturel coin Iberville et Allée des Artistes - 2020-0548 (DG-DL)

8. SÉCURITÉ URBAINE

- 8.1 Modification à la signalisation routière - Stationnement interdit- rue Michel - 2020-0573 (SP-ÉR)
- 8.2 Modification à la signalisation routière - Stationnement interdit - Rue de Courcelle - 2020-0360 (SP-ÉR)
- 8.3 Modification à la signalisation routière - Stationnement interdit - 409 rue Notre-Dame - SD 2020-0358 (SP-ÉR)
- 8.4 Modification à la signalisation routière - Stationnement interdit - rue Noiseux - SD 2020-0357 (SP-ÉR)
- 8.5 Modification à la signalisation routière - Stationnement interdit - rue Lebel - SD 2020-0356 (SP-ÉR)
- 8.6 Modification à la signalisation routière - Stationnement interdit - rue Legendre - 2020-0354 (SP-ÉR)
- 8.7 Modification à la signalisation routière - Stationnement interdit - rue Venne - SD 2020-0355 (SP-ÉR)

9. GESTION DU CAPITAL HUMAIN (RH)

- 9.1 Approbation - renouvellement de contrat - 2020-0602 (RH-JFH)

10. RÈGLEMENTS

- 10.1 Premier projet
- 10.2 Second projet
- 10.3 Présentation des projets de règlements et avis de motion
 - 10.3.1 551 : Règlement décrétant l'identification d'Agathe de St-Père et Jean-Baptiste Legardeur comme personnages historiques
 - 10.3.2 552 : Règlement décrétant des dépenses relatives au réseau routier et un emprunt de 2 028 000 \$ à ces fins
 - 10.3.3 553 : Règlement décrétant des dépenses relatives à l'acquisition d'équipements dans les parcs de la ville et la réalisation de travaux pour leur mise à niveau et un emprunt de 2 768 000 \$ à ces fins
 - 10.3.4 554 : Règlement décrétant des dépenses relatives au réseau cyclable et un emprunt de 1 000 000 \$ à ces fins
 - 10.3.5 555 : Règlement décrétant l'acquisition de véhicules pour certains services municipaux et un emprunt de 1 452 000 \$ à ces fins
 - 10.3.6 556 : Règlement décrétant des dépenses en immobilisations en matière de technologie de l'information et équipements spécialisés ainsi qu'un emprunt de 825 000 \$ à ces fins
 - 10.3.7 557 : Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la mise aux normes des stations de purification et de traitement de l'eau ainsi qu'un emprunt de 2 290 000 \$ à ces fins
 - 10.3.8 558 : Règlement décrétant des dépenses relatives au réseau routier et un emprunt de 1 000 000 \$ à ces fins
 - 10.3.9 559 : Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la réfection d'immeubles municipaux ainsi qu'un emprunt de 1 658 000 \$ à ces fins

- 10.3.10 523 : Règlement décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la Ville de L'Assomption.
- 10.4 Adoption
 - 10.4.1 550 : Règlement décrétant un emprunt de 84 000 \$ remboursable sur une période de cinq (5) ans afin de pourvoir au coût de refinancement d'obligations venant à échéance en 2021 pour certains règlements d'emprunt totalisant une somme totale de 4 188 936 \$
 - 10.4.2 78-21 : Règlement décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Repentigny - 2020-0490 - (FIN-MB)
 - 10.4.3 545 : Règlement décrétant le paiement d'une quote-part à la MRC de L'Assomption concernant des travaux d'entretien réalisés sur une partie du cours d'eau de la Cabane Ronde et de sa branche ainsi qu'un emprunt de 182 000 \$ à ces fins.

11. INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Repentigny, ce 6^e jour du mois de novembre 2020.

M^e Louis-André Garceau, greffier